



# MONTETIBOU

## Espace Montessori pour les familles

39 rue de Laxou 54000 Nancy — email : [assoc@montetibou.org](mailto:assoc@montetibou.org) — tél. : 03 83 31 23 26

Association reconnue d'intérêt général — SIRET : 503 543 548 00021

## ALSH / Mercredis à Montetibou 2017-2018

### Un mercredi à l'accueil de loisirs Montetibou

#### Accueil à partir de 08h00 jusqu'à 9h00

L'accueil permet à chaque enfant d'arriver à son rythme. Pour cela des activités libres sont proposées (jeux de construction, modelage, dessin, lecture, petits jeux d'extérieur...).

#### Début des activités à 09h00

Selon le programme de la période : jeux sportifs, activités manuelles, activités culturelles en répondant aux besoins et aux envies des enfants.

#### Repas de 12h00 à 13h00

Les animateurs déjeunent avec les enfants. Repas tiré du sac et fournis par les parents.

Accueil des enfants arrivant pour l'après-midi : avec repas, à partir de 12h00 ; sans repas, à partir de 13h30.

#### Un temps de repos

Sieste pour les plus jeunes. Temps de lecture, relaxation, ou autre pour les plus grands.

#### Reprise des activités à 14h00 pour les enfants ne dormant pas

#### Goûter vers 16h30

Le goûter (de qualité biologique) fait le plus souvent l'objet d'une activité pâtisserie ou boulangerie par les enfants. Il est donc fourni par l'association.

#### Départ des enfants de 17h00 à 18h30

Activités libres en attendant les parents (jeux de construction, modelage, dessin, lecture, petits jeux d'extérieur...). Temps d'échange avec les enfants et les parents.

### L'équipe d'animation et le projet pédagogique

L'accueil des enfants de 3 à 12 ans se fait avec bienveillance, dans le respect des rythmes de chacun. L'équipe de direction et d'animation pratique la communication non-violente. Les enfants sont sensibilisés à l'écologie, mettent en œuvre des démarches de développement durable, pratiquent des jeux collaboratifs et réalisent des activités dans l'esprit montessorien.

→ projet pédagogique de l'ALSH Montetibou à disposition sur le site internet.

→ voir le portrait des animateurs sur le site internet de l'association.

### Les formules et tarifs, année scolaire 2017—2018 (hors vacances scolaires)

| 35 mercredis ouverts                                       | Non allocataire CAF                   |           | Allocataire CAF |           |                 |           |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------|-----------------|-----------|-----------------|-----------|
|                                                            |                                       |           | QF > 1100       |           | QF ≤ 1100       |           |
|                                                            | Journée entière                       | ½ journée | Journée entière | ½ journée | Journée entière | ½ journée |
| Tarif de base                                              | 20€                                   | 13€       | 17€             | 10€       | 15€             | 8€        |
| <b>Abonnement annuel</b> , règlement mensuel sur 10 mois : |                                       |           |                 |           |                 |           |
| . Tous les mercredis                                       | 70€                                   | 46€       | 60€             | 35€       | 53€             | 28€       |
| . 1 mercredi sur 2                                         | 35€                                   | 23€       | 30€             | 18€       | 26€             | 14€       |
| Déjeuner traiteur API*                                     | 4,50€ / repas / enfant                |           |                 |           |                 |           |
| Pour les enfants non scolarisés à Montetibou               | Frais de dossier : 25€ / an / enfant. |           |                 |           |                 |           |

\* mise en place subordonnée au nombre de personnes intéressées (voir bulletin d'inscription).

# REGLEMENT ALSH MONTETIBOU

## La prestation :

- accueil de loisirs sans hébergement à la journée, ou à la demi-journée (matin ou après-midi, avec ou sans pause déjeuner) pour les enfants de 3 ans (propreté acquise) à 12 ans.
- Les enfants de 2 ans scolarisés à Montetibou pourront être accueillis si la propreté est acquise.
- Déjeuner tiré du sac fourni par les parents (ou repas traiteur API\* sur réservation).

## Les principes et modalités d'inscription :

- Tarifs « Allocataires CAF » selon la situation CAF sur justificatif. Un justificatif CAF (attestation de Quotient Familial - QF) sera demandé en début d'année scolaire ou lors de l'inscription en cours d'année.
- Tarifs « Allocataires CAF » susceptibles de modification en cours d'année en fonction des prestations CAF.
- Formules d'abonnement « tous les mercredis » et « 1 mercredi sur 2 » : inscriptions à partir du 10 avril 2017.
- Accueil occasionnel : inscriptions à compter du 01 septembre 2017.

### Pour les enfants scolarisés à l'école Montetibou :

1. Retournez le dossier d'inscription signé, composé de la fiche d'inscription (une par famille).
2. Une confirmation d'inscription vous sera retournée.

### Pour les enfants non scolarisés à l'école Montetibou :

1. Retournez le dossier d'inscription signé, composé de la fiche d'inscription (une par famille) accompagnée de votre RIB et d'une autorisation de prélèvement.
2. Une confirmation d'inscription vous sera retournée, accompagnée de la fiche sanitaire de liaison à remplir (une par enfant).
3. Retournez cette fiche sanitaire au plus tard à la 1<sup>ère</sup> participation.

## Réservations :

*Ne concerne que les présences hors abonnement :*

- Hors abonnements, chaque présence devra faire l'objet d'une réservation.
- Réservation possible jusqu'au lundi midi pour le mercredi suivant à l'aide du formulaire en ligne (disponible depuis le site internet montetibou.org).
- Toute réservation non décommandée 48h à l'avance sera facturée (journée ou ½ journée ponctuelle).
- Les réservations ponctuelles sont soumises à l'approbation du directeur de l'accueil de loisirs (email).

## Modalités de paiement :

- Abonnements annuels : paiement d'avance mensualisé, règlement par prélèvement.
- Hors abonnements : facturation mensuelle a posteriori, règlement par prélèvement.
- Résiliation d'abonnement : par courrier avec un préavis de 2 mois ; sur présentation d'un justificatif (déménagement, séparation / divorce, perte d'emploi ...).

- Paiement par CESU : nous contacter.

- En cas de prélèvement rejeté, des frais de 10€ par nouvelle présentation seront prélevés. En cas de rejets fréquents, après rappels d'usage, Montetibou se réserve le droit de refuser l'accueil des enfants de la famille concernée.